

Bruxelles, le 11 juin 2025
(OR. es)

9260/25
ADD 2

**Dossier interinstitutionnel:
2023/0169 (COD)**

**JUSTCIV 102
JAI 653
EJUSTICE 31
CODEC 657
FREMP 133**

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Conseil
Objet:	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la compétence, la loi applicable, la reconnaissance et l'exécution des mesures et la coopération en matière de protection des adultes – Orientation générale partielle – Déclaration de l'Espagne

Les délégations trouveront en annexe la déclaration de l'Espagne à inscrire au procès-verbal du Conseil.

Règlement sur la protection des adultes:

L'Espagne souscrit aux objectifs poursuivis par la proposition de règlement visant à améliorer le traitement des affaires transfrontières concernant des adultes dont les facultés personnelles sont altérées ou insuffisantes.

Toutefois, nous ne pouvons pas soutenir l'orientation générale partielle proposée. Nous estimons que le texte n'est pas assez ambitieux et qu'il aurait dû aller plus loin, en tenant compte des principes contenus dans la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées qui, depuis son adoption en 2006, repose sur le respect de l'autonomie des personnes, sur leur autodétermination et sur la mise en place de mesures de soutien, y compris des mesures informelles, dans le respect de la volonté et des souhaits de la personne handicapée.
